



Mairie
17, Route de Landerneau
29460 IRVILLAC
Téléphone : 02 29 61 11 35
Télécopie : 02 98 25 93 37
Courriel : info@irvillac.fr

KELEIER IRVILHAG

Les nouvelles d'Irvillac
Bulletin communal d'informations



Numéro 262

MARS AVRIL
2026

Abonnez-vous à la newsletters, sur votre site www.irvillac.fr !
Facebook : « Mairie d'Irvillac »

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du Mardi 3 mars 2026

En début de séance, le Maire, Jean Noël LE GALL, a remercié tous les élus pour leur dévouement et le travail réalisé pour la commune au cours de la mandature puis il a présenté les résultats du Compte Financier Unique de la commune pour l'année 2025.

En fonctionnement, il a précisé que la section dégage un excédent de fonctionnement de 199 000 €, légèrement inférieur à celui de l'année 2024 mais qui est dû à une baisse des dotations de l'Etat et notamment de la dotation de solidarité rurale.

En investissement, le résultat de l'exercice nécessite un besoin de financement de 160 000 € lié à des subventions qui n'ont pas été versées mais qui seront perçues en 2026.

Commune	
Fonctionnement	
Dépenses	1 035 829,33 €
Recettes	1 234 874,70 €
Résultat de l'exercice	199 045,37 €
Report 2024	0,00 €
Résultat de clôture	199 045,37 €

Investissement	
Dépenses	707 534,67 €
Recettes	576 501,39 €
Résultat de l'exercice	- 131 033,28 €
Report 2024	- 29 297,89 €
Résultat de clôture	- 160 331,17 €
Résultat global	38 714,20 €

Ces résultats ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal qui a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition de la fiscalité locale pour l'année 2026.

Jean Noël LE GALL a ensuite présenté le Budget prévisionnel de la Commune pour l'année 2026 et a mentionné que les dépenses et les recettes de fonctionnement, estimées à 1 217 100 €, étaient quasiment identiques à celles du budget prévisionnel de l'année 2025.

Il a indiqué également que les dépenses et recettes d'investissements ont été estimées à 548 359 € soit légèrement inférieures aux dépenses réalisées en 2025 (576 501 €). Ces dépenses prévisionnelles concernent principalement la voirie (100 000 €) et des travaux sur les bâtiments communaux (hangar communal et école).

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitres	Montant en euros	Chapitres	Montant en euros
011 - Charges à caractère général	250 200,00 €	013 - Atténuations de charges	2 000,00 €
012 - Charges de personnel	626 000,00 €	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	137 600,00 €
014 - Atténuations de produits	9 000,00 €	73 - Impôts et taxes	55 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	164 800,00 €	731 - Fiscalité locale	684 500,00 €
66 - Charges financières	30 000,00 €	74 - Dotations, subventions et participations	299 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	500,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	4 000,00 €
68 - Dotations aux amortissements et provisions	500,00 €	042 - Opérations d'ordre Travaux en régie	35 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	131 100,00 €		
042 - Opérations d'ordre	6 000,00 €		
TOTAL	1 217 100,00 €	TOTAL	1 217 100,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitres	Montant en euros	Chapitres	Montant en euros
001 - Solde d'exécution reporté	160 331,17 €	021 - Virement de la section de fonctionnement	131 100,00 €
040 - Opérations d'ordre	35 000,00 €	040 - Opérations d'ordre	5 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	500,00 €	041 - Opérations patrimoniales	500,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	101 000,00 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	270 045,37 €
204 - Subventions d'équipements versées	4 617,00 €	13 - Subventions d'investissement	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	17 000,00 €	16 - Emprunt	56 855,77 €
23 - Immobilisations en cours	132 500,00 €	Reste à Réaliser année 2025	84 858,00 €
26 - Participations et créances	1 875,00 €		
Reste à Réaliser année 2025	95 535,97 €		
TOTAL	548 359,14 €	TOTAL	548 359,14 €

Ce budget prévisionnel a également été approuvé à l'unanimité par les élus.

En question diverses, le Maire a informé les élus que le budget du CCAS pour 2026 serait voté le lundi 9 mars. Il a également indiqué que le prochain Conseil devra se prononcer sur un renouvellement de convention avec la Commune de Dirinon pour des travaux d'investissement sur la halte-garderie « Les Mésanges ».

La séance de conseil s'est achevée à 19h30.



Ce mardi se tenait également le dernier conseil municipal du maire, Jean-Noël Le Gall, après 18 années au service de la commune, ainsi que celui de Mme Laurence Kervern, qui s'est activement investie dans les actions du CCAS.



Élections Municipales – Dimanche 15 mars

Les élections municipales se tiendront le **dimanche 15 mars**.

Le bureau de vote, situé à **la salle Kerlevenez, rue des Ecoles**,
sera ouvert de **8h00 à 18h00**.

Modalités de vote :

Pour pouvoir voter, il est impératif de présenter **une pièce d'identité** valide. La **carte électorale**, bien que non obligatoire, reste fortement recommandée pour faciliter le processus de vote.

Rappel important :

Les jeunes citoyens qui se sont recensés sur la commune à leurs **16 ans** seront inscrits automatiquement sur les listes électorales à l'âge de leur majorité.

Vote par procuration :

Si vous ne pouvez pas vous rendre sur place, il est possible d'établir une procuration. Vous pouvez effectuer cette démarche en ligne via **maprocuration.gouv.fr** (l'identité devra être vérifiée par la gendarmerie ou le commissariat) ou directement en vous rendant à la gendarmerie ou au commissariat de votre choix.



**CONCILIATEUR
DE JUSTICE**

Besoin d'un conciliateur de justice ?

Son rôle : Rattaché au tribunal de Brest, son rôle est d'accompagner les parties dans la recherche d'une solution amiable à leur différend. La conciliation est gratuite, confidentielle, rapide avec des droits préservés et un accord officiel.

Son domaine d'action : Problèmes de voisinage, différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires, litiges de la consommation, entre commerçants, en matière de droit rural, en matière prud'homale...

A savoir : Depuis le 1^{er} octobre 2023, il est obligatoire de recourir à un mode de résolution amiable avant de saisir le tribunal judiciaire d'un litige portant sur le paiement d'une somme inférieure ou égale à 5 000 € et pour les litiges de voisinage.

Pour notre commune : Vous pouvez contacter Monsieur Patrice MAINGUY, conciliateur de justice qui tient permanences à la mairie de St-Urbain.

Il couvre les communes de Dirinon, Irvillac, Hanvec, La Roche-Maurice, La Martyre, Le Tréhou, Pencran, Ploudiry, Saint-Eloy, Saint-Urbain, Tréflévenez.

Contact : Les rendez-vous avec le conciliateur se prennent auprès du secrétariat de la mairie de Saint-Urbain au 02 98 25 03 04.

Les permanences sont organisées les lundis matin et exceptionnellement à des dates différentes.

Atelier à pizza



Nathalie GAZET

Venez découvrir une grande variété de pizzas, tous les vendredis de 17h00 à 21h00.

Contact : 06-34-01-37-10

Crêpes à roulettes



Valérie HAMEL

Les mardi et jeudi, de 15h00 à 18h00, Valérie vous propose des crêpes et galettes, à l'unité ou par lot.

Contact : 06-30-72-70-53 / 02-98-25-85-56

Email : hamelvalerie@live.fr

L'Irvilhag



Burgers & Poutines à emporter

Situé à Irvillac, 1, bis route de Landerneau.

Les lundis de 18h30 à 21h00/Vendredi, Samedi,

Dimanche de 18h30 à 22h00

Contact : 06-78-58-68-15

Email : lirvilhag@gmail.com



Les Serres Fleuries de Kermenguy vous accueillent à Irvillac (en direction d'Hanvec, à Créac'h Menguy)

à partir du 9 mars

les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 14h à 17h45

et sur les marchés de Saint Urbain le mercredi, Châteaulin le jeudi, Pont de Buis le vendredi, Plougastel-Daoulas le samedi.

Ce début de printemps, je vous propose pâquerettes, primevères, anémones... afin d'égayer vos fenêtres et jardins en attendant les beaux jours.

Et aussi : des **fraisiers en godets** (Gariguettes et variétés remontantes), des plants de **petits fruits** (cassis, groseille, framboise) et une sélection de petits arbustes et plantes de terre de bruyère. Les fleurs d'été et plants de légumes suivront début mai...

A bientôt parmi les fleurs,

Christelle Prioux

06-78-42-13-59

www.serreskermenguy.com

FB SerresKermenguy



ÉCOUTE PARENTS

BESOIN DE PARLER ?

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS ÉCOUTER

Soutien éducatif et psychologique

Confidentiel & Gratuit

06 99 43 08 66

APPEL, SMS & EMAIL

Lundi 9h-11h
Mardi 18h-19h
Jeudi 12h30-14h30

ecouteparents@adsea29.org
www.adsea29.org

En partenariat avec

SAUVEGARDE 29
Brest
Cal de l'Estuaire

Thèmes abordés : Scolarité, Petite enfance, Deuil, Handicaps, Adolescence, Violences, Harcèlement, Écrans.



les Mésanges multi-accueil

PORTES OUVERTES

Vous allez devenir parents? Votre enfant a entre 10 semaines et 3 ans révolus? Vous recherchez un lieu d'accueil de manière régulière ou ponctuelle?

Si vous résidez dans l'une de ces 7 communes : Dirinon, Saint-Urbain, Loperhet, Daoulas, Logonna-Daoulas, Irvilleac, l'Hôpital-Camfrout, Ou que vous êtes ressortissants de L'IGESA ... Nous pouvons vous accueillir ...

DE 9H30 À 12H30

Samedi 21 Mars 2026

12 rue Kéréol 29460 Dirinon
02.98.07.14.06
www.lesmesanges.bzh



MOIS DE SENSIBILISATION AU DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

du 10 au 31 Mars 2026
Inscriptions à partir du 17 Février

DÉFI CONNECTÉ Mars Bleu

Bougeons pour notre côlon !

3255

Téléchargez l'application **kiplin**
 Créez votre compte ou connectez-vous avec le code : **CRCOCHAMBLEU**
 Mettez-vous en équipe

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination Bretagne



Votre job, votre emploi, la Communauté d'agglomération y emploie !

JOB DATING D'ÉTÉ & SAISONNIER

SAMEDI 21 MARS

9h30 - 12h30

PENSEZ À VOTRE CV !

Centre de Congrès Cap Stream - Mescoat - Landerneau

Allez-y en bus, c'est gratuit : lignes 4 et 5 du réseau Ar Bus

LANDERNEAU DAULAS ENCORE PLUS À L'OUEST !

AGRICULTURE, TOURISME, ALTERNANCE, INDUSTRIE, SERVICE À LA PERSONNE, COMMERCE

www.pays-landerneau-daoulas.fr



du 28 mars
au 12 avril
2026

**13^e QUINZAINE NATIONALE
DU COMPOSTAGE
DE PROXIMITÉ**

Retrouvez nos événements sur : <https://tousaucompost.fr/>

- A Landerneau, le compostage se retrouve sur votre étal de **marché** !
- A Loperhet et Saint-Eloy, le compostage s'invite dans votre **bibliothèque** !
- A La Roche-Maurice, le compostage se découvre à **vélo** !

LANDERNEAU
DAOULAS



#TOUSAUCOMPOST2026
WWW.TOUSAUCOMPOST.FR



Au sud, sur la commune de Daoulas, zone artisanale de Reun ar Moal



Jours et heures d'ouverture des déchèteries

Du lundi au samedi :

- Hiver (1er novembre au 28 février) : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- 24 décembre et 31 décembre : de 9h à 12h et de 14h à 16h30
- Été (1er Mars au 31 Octobre) : de 9h à 12h et de 14h à 19h

Ouvert tous les jours sauf dimanches et jours fériés

SAMEDI

25

AVRIL

L'HOPITAL CAMFROUT IRVILLAC

**Rendez-vous :
Matin : Lavadur**

Après Midi : Parking moulin du bois

Pêcheurs,...Amoureux de la nature,...
Défenseurs de l'environnement, de
la qualité de l'eau et du patrimoine,...

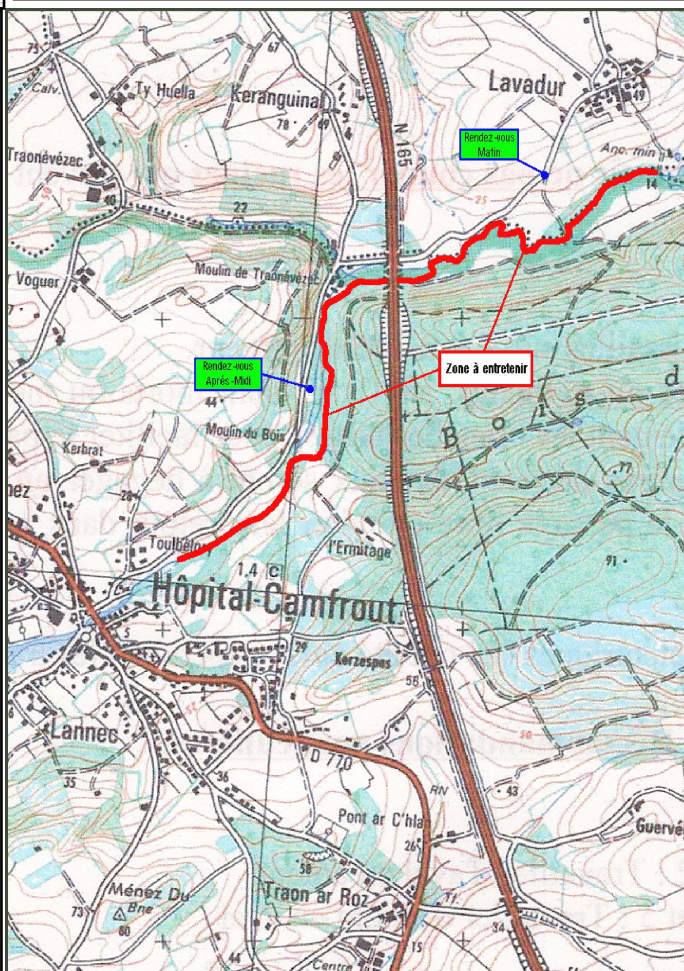
**Avec l'Association Agréée
pour la Pêche et la Protection
du Milieu Aquatique
VENEZ NETTOYER
LE CAMFROUT**

**9 heures : Début des travaux
(Essence et huile fournies)**

**12 heures : Repas gratuit
Restaurant "QG" à Hanvec**

**13 heures 30 : Reprise des travaux
vers les 17 heures : Fin des travaux
Casse-croûte**

**Pour faciliter l'organisation (Repas au restaurant)
Téléphoner au 02.98.25.86.10 ou 02.98.04.21.11
impérativement avant le 20 Avril
<http://aappma-daoulas.e-monsite.com>
Facebook : Aappma de Daoulas**



Informations diverses



CARNAVAL DE LA LUNE ÉTOILÉE

DU 9 AU 12 AVRIL 2026

LANDERNEAU

8ème édition
24 chars

ASSOCIATION Pays Landerneau-Boulas Animations Carnaval

QR code: [CARNIVAL-LANDERNEAU.COM](https://www.carnaval-landerneau.com)

Logos: Le Télégramme, Groupama, Sofimat, MILIN, ELACER, PDS, Tubes, LANDERNEAU DOULAS, DÉPARTEMENT Finistère Penn-ar-Bed, AXEL, CENTRAKOR.



Corrida Landerneau

15^{ème} ÉDITION
DIMANCHE 05 AVRIL 2026

ATHLÈ LABEL ROUTE BRONZE

Landerneau

DÉPARTEMENT Finistère Penn-ar-Bed

15^{h30} | Courses enfants

innoveo
SPONSOR DE L'ÉVÉNEMENT DES ÉQUIPES PUBLICS DE BRETAGNE OCCIDENTALE

16^{h30} | 5 km

CENTRE HOSPITALIER LANDERNEAU (FEDERATION GOLF)

17^{h30} | 10 km

Organisation: Pays de Landerneau Athlétisme / Infos: <http://plathle.fr>
f @corridadelanderneau @corridadelanderneau

Le Télégramme

Logos: Burger King, RUN AVENTURE, L'OCÉAN Océanographique, MONSIEUR Landerneau.

Ecole Léontine Drapier Cadec



Portes Ouvertes

Vendredi 20 mars

de 17h à 19h

École maternelle et primaire
Leontine Drapier Cadec

Irvillac

Illustrations: school supplies, children.



ape Irvillac

École Primaire Léontine Drapier Cadec

Kermesse De l'école

Date : Samedi 14 juin 2026
Lieu : Cour de l'École Maternelle

Informations Pratiques
Entrée libre et gratuite pour tous.
Venez nombreux et n'hésitez pas à inviter vos amis et votre famille !

Dons de jouets d'occasion : Jouets en bon état recherchés pour multiplier les lots destinés aux enfants.

Dons de plants et boutures : faites pousser des plantes (fleurs, aromatiques, plants potagers) pour la tombola.

Contact à contact@ape-irvillac.fr

Photo of children playing.

Bulletin Communal



Directeur de la publication : Mr le Maire,
jean.noel.le-gall@irvillac.fr
Rédaction et information :
Margaret Hautefort Laurans,
info@irvillac.fr / bulletin@irvillac.fr
Site : www.irvillac.fr
Blog : http://irvillac.over-blog.com



Services de Garde



SAMU 15
Pompiers 18
Police 17



Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables (fonctionne également avec téléphones fixes). Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

* Week-end, jour férié, nuit :

- Pour accéder au service de garde des médecins du secteur de Daoulas **COMPOSER le 15.**
- Pour la pharmacie composer le **3237.**



* Taxi Morizur-Salaün Transport Malade Assis : 02 98 25 82 64

* Ambulances A.B.I. : 02 98 25 78 83

* Cabinets Infirmiers :

- SALVÉ Anne / EUSTACE Annie
7, bis route de Daoulas - 06 30 39 13 80 / 02 98 25 98 23
- CARRE Myriam / GAUBERT Anne
5 bis, Route de Landerneau - 02 98 25 93 18 / 06 63 74 14 57



DEFIBRILLATEURS

Secrétariat ouvert au Public : Tél : 02. 29. 61. 11. 35
Lundi-Mardi-Vendredi : 9h00 - 12H00 / 15h00 - 17h00
Mercredi-Jeudi-Samedi (le premier du mois) : 9h00 - 12h00

Horaires d'Été (juillet - août) :
Du Lundi au Vendredi : 9H00 - 12H00

Permanence des élus :

Mr LE GALL Jean-Noël : Maire
Permanence sur RDV

KERDONCUFF Guy : 1er Adjoint au Maire
Urbanisme, Patrimoine et Culture
Permanence le Mardi de 10h à 12h - guy.kerdoncuff@irvillac.fr

LECANON Valérie : 2ème Adjoint au Maire
Vie sociale/Affaires scolaires et Petites enfance
Permanence le Lundi de 10h à 12h - valerie.lecanon@irvillac.fr

BRUNET François : 3ème Adjoint au Maire
Voirie et bâtiments communaux
Permanence le Samedi de 10h à 12h - francois.brunet@irvillac.fr

LE CANN Yvonne : 4ème Adjoint au Maire
Environnement, et Cadre de vie
Permanence le Samedi de 10h à 12h - yvonne.le-cann@irvillac.fr

Conseillers délégués :

KERVERN Laurence : Vie sociale/affaires scolaires et Petites enfance
GOASGUEN Marie-Catherine : Environnement et Cadre de vie
MONBEL Yann : Animation et vie associative

Urbanisme

DECLARATIONS PREALABLES :



Demandées :

MOALIC Mathieu, 30, route de Landerneau : Réfection enduit extérieur sur pignon
LE CANN Françoise 6, Bodenes : Garage
KERDONCUFF Guy, 6, rue de la Vierge : Rénovation remise
CORBEL Eric, 8, allée des Genêts : Carport
GAUVIN Thomas, 9, rue du 16 Août 1944 : Installation d'un panneau photovoltaïque
MONBEL Yann, 9, Malanty : Abri de jardin
CORNEILLE Sébastien, 3, Malanty : Véranda et Clôture

Accordée :

BRANELLEC Rozenn, 8, route de Landerneau : Ouverture et peinture des volets
CHEVALLIER Antoine, 5, Le Bot : Clôture

PERMIS DE CONSTRUIRE

Accordé :

Kerdoncuff Annick, 2, route du Tréhou : Garage

Etat Civil

Naissances :

26/01 : Nahé FILY, 2, Carn Ar Ménez
27/01 : Mallory DESCHAMPS, 5, Kerivoal

Décès :

31/12 : Odile KERMOAL, 5, cité Pen Ar Dorguen
10/01 : Patrick VIDELO, Kerguilvern
11/01 : Fabrice ROUÉ, 35, route de Hanvec

Pour joindre l'Agence Postale :
09 71 33 83 89



AGENCE POSTALE COMMUNALE



RECENSEMENT des jeunes au Service National

Tous les jeunes Français et Françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Une « attestation de recensement » sera remise au jeune et doit être conservée précieusement. Elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens. Le recensement permet d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté.